

Mesdames, Messieurs,  
Chers amis,

Comment aborder 2010 sans avoir encore en tête et planté comme un poignard au plus profond de nous mêmes l'épouvantable drame qui a frappé notre chère famille Deloince et qui a vu un jeune homme mourir au travail en ce 21<sup>ème</sup> siècle ou travail devrait signifier plus que jamais épanouissement et liberté. Une douleur vécue voilà pas si longtemps par 2 de nos élus, M. Ringuet et B. Ranty qui, seuls doivent savoir la douleur ressentie par Dany, Nicolas et Jean-Pierre.

Si ces instants où le monde entier s'écroule provoquent des blessures qui ne se referment pas, ils font ressortir le meilleur de ce que l'homme a en lui-même, le meilleur de ce que l'amitié et la solidarité peut engendrer. Peut-être ce qu'Albert Camus appelait la fécondité de la douleur. Ils tissent et renforcent des liens inaltérables au sein même de notre équipe municipale et dans la communauté graçayaise toute entière. C'est dans les grandes circonstances que l'on voit les grands hommes et si quelqu'un avait encore un doute sur le fait que notre 1<sup>er</sup> adjoint soit de cette trempe, la fin de l'année 2009 en aura apporté toutes les preuves. Permettez-moi d'adresser à notre équipe

municipale, à notre équipe intercommunale que j'ai l'honneur d'animer tous mes vœux les plus chaleureux et les plus reconnaissants pour leur dévouement, leur abnégation, leur créativité et leur sens de l'humanité.

Malgré un contexte difficile que je ne manquerais pas d'évoquer, je me dois de revenir sur les réalisations de votre équipe municipale, impliquée qu'elle est dans la commune et au service du canton et de notre communauté de communes des Vallées Vertes.

2009 aura été une grande année pour la rénovation de notre patrimoine locatif public. Promesse importante de notre équipe, initiée par Georges Druesne, relayée par moi-même en ma qualité de président de l'OPH et mise en œuvre par l'équipe de l'OPH avec A. Thomas à sa tête, ici présent, c'est l'ensemble des logements des 2 plus importantes cités de Graçay qui ont bénéficié de ces travaux de développement durable.

2009 aura vu notre piscine arriver presque au terme de son travail de rénovation qui aura vu en 10 années près d'1 million 300 000 € investis par la CDC dans cet équipement précieux et qui est un élément fort de notre attractivité estivale.

2009 fut l'année également de la mise en place de la liaison froide au restaurant scolaire, de la

poursuite de la restauration de nos remparts, de la sécurisation routière pour les enfants au groupe scolaire, aux hautes boiries et au gué de la rousse, de la poursuite du travail inlassable de gestion de nos rivières avec le changement des pelles et d'importants travaux au plan d'eau.

Ce fut également le lancement de notre petite pépinière d'entreprise en lieu et place de ce que l'on appelait les logements d'instits et qui a pour but d'offrir aux créateurs de PME des locaux à un coût raisonnable.

Merci à tous les cadres et salariés de la commune, de la CDC, du Conseil général, de l'OPH, du SDIS, de l'EN, de la gendarmerie, du trésor public, de la poste, bonne année à vous, tenez bon, défendez vos droits, nous sommes à vos côtés.

Et puis ce fut également des visages qui partent et d'autres qui arrivent : le départ à la retraite de Mme Gillet, directrice de la maison de retraite, dont la décennie passée ensemble se sera traduite par la réalisation de 9 millions d'€ de travaux et l'embauche de près de 25 salariés supplémentaires. Merci et bienvenue à son jeune successeur, M. Dewaele, et à sa famille, en fonction depuis le 1<sup>er</sup> janvier.

Ce fut aussi malheureusement la très regrettable décision de Groupama de fermer son bureau de

Graçay et d'autres ailleurs dans le département, ce qui m'inspire la réflexion suivante : Quand les organismes agricoles se mettent à contribuer eux-mêmes aux menaces de désertification, c'est qu'il y a quelque chose qui ne tourne plus rond dans le royaume de France.

Départ de notre fleuriste unique et préférée, Laurence Mardon et sa famille et arrivée de Mme Berthonnet, départ des doyens de nos boulangers, M. Mme Thomas et accueil de ses remplaçants Lacaille et Augé. Installation de la société de GRH de Mme Robin à notre pépinière d'entreprise. Installation comme écrivain public de Mme Routier afin d'aider les graçayais dans les tâches et démarches administratives.

Ce fut également l'arrivée d'un jeune employé communal aux espaces verts, Mathieu Pasquet, qui dans le cadre de la convention signée avec le SDIS a intégré notre corps de sapeurs-pompiers.

2009 vit le départ de notre percepteur M. Jousselin et l'arrivée de sa remplaçante Mme Osouf.

Bienvenue et bonne année à vous tous, à toutes ces énergies nouvelles, à nos commerçants, artisans et chefs d'entreprises, nos agriculteurs, à nos nouveaux habitants.

Des travaux, des visages mais aussi de grands moments comme en juillet la belle réussite du

spectacle « La rencontre des 3 rois » avec les Cothurnes et dont j'avais personnellement suggéré la création voilà quelques années, la belle réussite de la Foire aux truffes et de toutes les initiatives associatives et municipales du printemps et de l'été, des bourses aux vêtements et aux jouets initiés par les parents d'élèves.

Une distinction particulière pour cet instant magique que fut le concert de l'orchestre de l'Armée de l'Air venu ici à l'initiative du Colonel Miroir, habitant de notre commune et que je remercie chaleureusement.

Alors bonne année à vous tous nos bénévoles associatifs pour votre engagement désintéressé. Vous êtes notre richesse, vous êtes la prunelle de nos yeux.

Mais au-delà de ce que votre équipe municipale et l'énergie des graçayais a produit, notre commune et ses habitants, à l'instar du pays tout entier, ont beaucoup souffert en cette année 2009.

Augmentation du chômage, explosion de la précarité, chute du pouvoir d'achat ont été les maîtres mots. Pour exemple, nos agriculteurs ont vu leur revenu chuter de 20% en cette année 2009. De plus, cette année a été marquée par un phénomène nouveau : l'explosion de la demande

d'aide sociale de la part des retraités. Ainsi, des hommes et des femmes, anciens salariés, anciens commerçants et artisans, anciens agriculteurs, qui ont travaillé toute leur vie se voient contraints désormais de frapper à la porte du CCAS, du Conseil Général, du Secours Populaire, de la banque alimentaire pour simplement survivre.

Pour exemple, le nombre des dossiers d'admission à l'aide sociale à la maison de retraite est passé de 4% à 16%.

Merci et bonne année à tous ceux, qu'ils soient bénévoles dans les associations ou professionnels au Conseil Général, qui s'engagent dans ce combat contre la misère et pour la dignité.

Le CG est pour sa part intervenu dans de nombreux domaines de notre vie locale et est le 1<sup>er</sup> partenaire des communes, CDC, des associations et des habitants :

- 56 personnes âgées du canton ont bénéficié de 115 991 € d'aide en augmentation de 14% par rapport à l'an passé.
- 34 personnes handicapées ont reçu 111 000 € d'aide en augmentation de 2% (2007) et de 50% (2006).
- 97 familles ont reçu 23 800 € en matière d'aides au logement.
- 63 foyers ont été pris en charge en matière de RSA/RMI

- 40 familles ont reçu des aides diverses à l'enfance et à la jeunesse pour un montant de 14561 € en augmentation de 45%.

Au total et sans le RMI/RSA et les familles d'accueil des enfants placés, ce sont 260 000 € qui ont été versés dans notre canton aux familles et aux personnes âgées.

### **Aides aux communes :**

- Assainissement : Dampierre et SIAEP de Graçay.
- Voirie : Travaux directs du CG : 159 200 € ont été investis cette année sur le réseau départemental sur les RD 83, 108, 68 et 230 dans les communes de Nohant, Graçay et Genouilly. 84 000 € viennent d'être confirmés pour la voirie communautaire, ce qui représente une augmentation conséquente. + aide à l'éclairage (SDE)
- Le parcours Carraud à Nohant, la restauration de l'Eglise de Genouilly, de Nohant, la rénovation de la salle des fêtes de Nohant, divers travaux à St Georges.

### **Aides diverses :**

- Office du tourisme.
- Musée de l'Ocre et de la photo (capassos)
- L'école de musique.

- Les bibliothèques de Graçay et de Genouilly.
- Le centre de loisirs intercommunal.
- La piscine intercommunale.
- Le CEL.
- L'été sportif.
- 7 aides ont été accordées à des particuliers pour l'installation de système de chauffage écologiques.
- 3 entreprises ont reçu également des aides diverses à la modernisation et à l'emploi.
- Le SDIS (53%) du financement.

### **Transports :**

- 4613 voyages réalisés sur notre ligne après une augmentation de 70% la 1<sup>ère</sup> année, + 47% la seconde.
- Transports scolaires et transports des handicapés.
- Navette de marché

On entend ces temps-ci beaucoup d'agitation médiatique. Le Conseil général serait mal géré, les dépenses seraient inconsidérées.

Le débat démocratique est normal mais je ne peux m'empêcher de considérer avec scepticisme et prudence des leçons de gestion données par ceux-là même qui, exemple parmi d'autres, ont laissé en 2004 l'OPH18 que j'ai l'honneur de présider avec un déficit de 8 millions d'€ et un

commentaire sans réplique de la cour des comptes : « *L'insincérité des comptes est telle qu'elle permet de penser que le déficit pourrait être plus important* ».

Sans commentaire.

Débat également curieux que celui lancé par le Maire de la commune voisine de Nohant...en Graçay et indiquant son souhait que sa commune quitte notre CDC pour rejoindre celle de Lury sur Arnon. Parmi les arguments développés on note le reproche que la CDC en fait trop pour les enfants et les jeunes, pour la culture, le sport. Sachez qu'il est des reproches qui m'honorent.

Il faut donc se poser une seule question. Qu'est-ce qu'une CDC. Une CDC c'est une mutualisation des services communs dans un bassin de vie. Ecole, Maison de retraite (anciens, salariés), piscine, stade, commerces, office de tourisme, école de musique, poste, gendarmerie, perception, médecins, pharmaciens, infirmières, kiné, collège, essence, banque, etc....

Où vont les habitants de Nohant... en Graçay ? A Lury ou à Graçay ?

Lorsqu'ils font un malaise, lorsqu'il y a un incendie ou un accident, qui intervient ? Les pompiers de Mehun sur Yèvre ou ceux de Graçay ?

Enfin pour ne donner qu'un exemple, cette décision aurait pour effet de ne plus autoriser les habitants de Nohant...en Graçay à fréquenter la déchetterie de Nohant...en Graçay, située à 500 du bourg, propriété pleine et entière de la CDC. C'est vrai, celle de Lury est très bien et elle n'est, après tout qu'à 18 km du bourg de Nohant...en Graçay. On est au moins sûr que ce n'est pas le développement durable qui est à la base de la réflexion de nos voisins et amis.

Plus sérieusement, l'ensemble des communes du Pays de Vierzon, sous l'impulsion des présidents de CDC dont je suis et particulièrement celle de JC Sandrier, président de Vierzon 5 rivières, est en phase de réflexion pour aboutir dans un délai raisonnable à un resserrement des liens, voire même à une fusion. Nous avons besoin de peser économiquement, démographiquement. Nous avons besoin de montrer notre unité et notre cohérence pour mieux nous battre et nous développer. J'y suis personnellement favorable à la condition que cette éventuelle fusion n'entraîne pas un « détricotage » que tout ce que nous avons construit ici en matière d'intercommunalité depuis plus de 15 ans. L'initiative du Maire de Nohant...en Graçay est donc particulièrement incompréhensible dans ce contexte.

Malgré notre action conjuguée, 2009 fut donc une année impitoyable pour tous ceux qui vivent de leur travail passé, présent ou espéré et une année bénie pour une infime minorité qui, les milliards d'€ venant de nos poches sitôt versés, se sont empressés de se les distribuer à coup de bonus et de primes exceptionnelles. Quelle belle image donnée à notre jeunesse que de voir les délinquants financiers récompensés avec l'argent de leurs propres victimes !

Comment évoquer l'avenir sans dire quelques mots sur la réforme des collectivités.

Un sondage national vient de la confirmer, toute opinion politique confondue, avec 72% de bonnes opinions pour les maires, 61% pour les conseillers généraux et 52% pour les conseillers régionaux ces 3 niveaux d'élus sont ressentis par les français comme proches, utiles, en phase avec leurs préoccupations. Viennent ensuite, dans l'ordre, les députés, les sénateurs, les ministres et en dernier qui vous savez...

Or il s'avère que c'est justement aux 2 fonctions électives que les français trouvent les plus utiles que ce projet de loi s'attaque. Les maires en leur retirant l'essentiel de leurs moyens, les conseillers généraux en en supprimant les 2/3 au profit de

conseillers territoriaux siégeant tout à la fois à Bourges et à Orléans.

Après 40 ans de décentralisation, c'est bien d'une recentralisation des pouvoirs à Paris dont il s'agit. Quant à la suppression de la mythique taxe professionnelle qui paraît-il est la cause des maux de nos entreprises. Je laisserai Alain Mailloux, économiste à la caisse des dépôts et consignation le soin d'exprimer son opinion que je partage pleinement : *« La suppression de la TP n'aura de réels grands bénéficiaires que les banques, les compagnies d'assurance et les grands opérateurs. Elle pourra avoir un petit effet positif sur quelques PME très exportatrices, un effet neutre sur d'autres et surtout un effet très négatif sur la plupart des PME dans les secteurs du bâtiment et des services aux collectivités qui représentent dans certains départements (et c'est notre cas), parfois plus de 50% de l'économie locale du fait de la diminution incontournable des investissements publics dus à la dite réforme. A quoi sert d'économiser 1000, 2000 ou 5000 € de TP quand la conséquence est que vos clients n'ont plus les moyens de vous donner du travail. »*

Pas d'autres commentaires.

Un dernier mot sur la taxe carbone. Pas de remise en cause de la nécessité d'agir pour la planète. Comme d'habitude, si j'ose dire, elle va frapper

précisément ceux qui polluent le moins et exonérer ceux qui polluent le plus. 90% des recettes de cette taxe proviendront de 17% des pollueurs. Paradoxalement, elle ne touchera pas les produits importés des pays qui se contrefoutent du développement durable mais touchera notre économie locale et principalement nos habitants. Déjà durement touchée par la crise, notre ruralité risque de se voir carbonisée par la taxe carbone.

Et malgré tout cela, il faut bien parler de l'avenir. Sur ce sujet, je tiens à parler clairement : les conditions faites aujourd'hui aux collectivités locales pour mener à bien leurs projets inclinent à la plus grande prudence. Conventions remises en cause, promesses non tenues, perte de ressources, fermeture des services publics, suppressions de postes d'enseignants, de gendarmes, d'agents du trésor public, sont le lot commun des maires aujourd'hui.

Depuis 1995, aucun des engagements que nous avons pris n'ont pas été respectés : De la maison de retraite au centre de secours, des grands moulins à la rénovation des écoles, de la piscine, de la mairie, du CSC, de la Poste, de l'office du tourisme pour ne parler que des dossiers majeurs, nous avons tenus tous nos engagements. Pas

toujours aussi vite qu'espéré, parfois plus tôt comme les écoles, parfois plus tard comme les grands moulins, mais nous l'avons fait.

Ainsi, dans un contexte d'incertitude quant aux financements, nous avons comme l'on dit du pain sur la planche :

- Je veux à ce moment m'arrêter sur un point qui est celui du développement économique et notamment la création de la zone de Plaisance. Il s'agit d'un projet important et par sa proximité avec l'aéroport de Châteauroux, reconnu comme d'intérêt départemental par le Conseil Général et le CR. La cdc, sous la houlette de son VP, H. Letourneau, maire de Dampierre en Graçay et de nos deux responsables graçayais, E. Leroy et B. Ranty s'est engagée résolument dans le projet. Les principales inquiétudes avec les exploitants agricoles ont été levées et leurs intérêts préservés. Les riverains proches peuvent être assurés que les objectifs du projet en matière de HQE garantiront leur environnement. Quelques rares personnes, dont certaines sont extérieures à la commune, s'opposent au projet qui a fait l'objet d'un vote quasi unanime à la CDC. C'est leur droit de s'y opposer et mais c'est aussi notre droit

d'expliquer aux habitants que, pendant que nous essayons de construire l'avenir économique de notre territoire, certains ne dépensent leur énergie qu'à détruire sans émettre la moindre proposition.

- La CDC s'est engagée en partenariat avec la CG a une modernisation totale de notre éclairage public. Les travaux sont d'ores et déjà commencés.
- L'ensemble des plaques de rue et la signalétique seront changés cette année afin de doter notre ville d'une image plus conforme et plus lisible.
- Grâce à une subvention inédite de 82000 € du CG et le soutien important de notre député, un programme important de voirie et de sécurisation routière sera mis en place.
- Les travaux de rénovation de la Poste seront engagés dès lundi et permettront d'accueillir aux usagers de bénéficier de meilleures conditions d'accueil. (Rappel 1997).
- Notre CDC finalisera le projet de gymnase tant attendu. Il est vrai que ce projet a subit quelques vicissitudes d'ordre juridique. En revanche, le temps apparemment perdu a été mis a profit par JPD pour refonder totalement le projet en en faire ce qui sera le 1<sup>er</sup>

gymnase du Cher HQE et en partie financé par la vente d'électricité produite par des panneaux solaires.

- Notre école, déjà parmi les premières du département voilà 1 décennie à mettre en place un réseau informatique, se verra dotée d'une nouvelle dotation complète.
- Notre projet de centre ville devrait lui aussi entrer en phase de finalisation.
- Le Conseil Général en cofinancement avec les communes et la CDC mettra en place l'Internet pour tous qui permettra aux 467 foyers de Graçay et du canton de disposer de l'internet haut débit quelque soit son lieu de résidence.
- Sous l'autorité de M. Archambault, maire-adjoint le plan communal de sauvegarde sera adopté qui nous permettra d'anticiper les éventuels avatars climatiques ou accidentels sur la commune.
- Notre communauté de communes lancera ce qui sera le symbole de la note d'espoir des vœux que je vous formule aujourd'hui, la structure multi accueil (crèche, halte garderie) ainsi que le relais assistantes maternelles en direction des tous petits.

Malgré un recul plus que sensible des aides de l'Etat, l'ensemble de ces projets se voient

soutenus par l'ensemble de nos partenaires et principalement le Conseil général et le Conseil régional dont je salue ici chaleureusement la présence de François Dumon, vice-président et auquel j'adresse mes vœux les meilleurs pour cette année 2010.

En ce début d'année, je vous réitère les meilleurs vœux du CM et du CC à vous tous.

Mes meilleurs vœux au peuple haïtien martyr qui ne meure pas que du tremblement de terre mais aussi et surtout de la misère.

Mes meilleurs vœux à notre peuple que je trouve admirable de supporter dans la dignité et la non-violence les injustices croissantes qu'il subit.

Mesdames, messieurs, chers amis,  
Corneille disait que les hommes doivent être montrés tels qu'ils sont. Racine lui répliquait qu'il préférait les voir tels qu'ils devraient être.

Pour les mettre d'accord, je dirais qu'il convient de voir les hommes tels qu'ils sont (ce qui n'est pas toujours à leur avantage) mais cela évite au moins quelques déceptions mais de garder toujours en tête les hommes tels qu'ils devraient être parce que c'est cela qui donne du sens à l'action publique.

Alors bonne année aux hommes tels qu'ils sont et tous nos vœux qu'ils soient en cette année 2010 de plus en plus tels qu'ils pourraient être.